

## **Selon la 21<sup>ème</sup> édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME**

### ***Les besoins de financement se stabilisent***

### ***Un durcissement des conditions d'accès au crédit ressenti par trois PME sur quatre***

Pour la 21<sup>ème</sup> édition de ce baromètre, l'IFOP a interrogé en mai 2014, à la demande de KPMG et de la CGPME, plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leurs besoins de financement et leur accès au crédit.

#### ***Inquiets, les dirigeants de PME réservent un accueil mitigé aux mesures de simplification annoncées***

L'inquiétude des chefs d'entreprise concernant leur activité est en léger recul, mais elle reste partagée par 51 % d'entre eux (-9 pts par rapport à janvier 2014). Cette crainte est différemment ressentie d'un secteur à l'autre : elle est exprimée par 60 % des patrons du BTP, contre 48 % dans le commerce et 45 % dans l'industrie. Au niveau macro-économique, la part des chefs d'entreprise se déclarant inquiets pour l'économie française reste élevée et se stabilise à 90 %. Dans ce contexte, **moins d'un patron de PME sur quatre (24 %) déclare que les 50 premières mesures du choc de simplification à destination des entreprises, annoncées le 14 février dernier, leur inspirent confiance.**

La baisse du chiffre d'affaires reste la principale difficulté citée : 51 % des dirigeants de PME y sont confrontés (-3 pts). A la deuxième place, la hausse sur les coûts ou les prix des fournisseurs impacte la moitié d'entre eux (50 %, +2 pts). **Les problèmes de trésorerie ou de financement sont, quant à eux, en léger recul (31 %, - 5 pts)**, tout comme les difficultés avec l'assureur-crédit (3 %, -2 pts). La part des PME déclarant n'affronter aucune difficulté est cependant en hausse (13 %, +5 pts).

#### ***Des besoins en financement stables et influencés par l'environnement fiscal***

Le poids de la situation économique sur les conditions d'accès au crédit est globalement moins perceptible : moins d'un patron de PME sur deux déclare ressentir un impact négatif de la conjoncture (48 %, -15 pts) et 46 % d'entre eux déclarent ne ressentir aucun impact (+ 14 pts). En parallèle, **plus de deux chefs d'entreprise sur trois déclarent avoir au moins un besoin de financement** (67 %, stable par rapport à janvier 2014) dont 40 % (- 2 pts) pour financer des investissements et 39 % (- 2 pts) pour financer l'exploitation – trésorerie, escomptes, etc. –.

Parmi les dirigeants souhaitant financer des investissements\*, **une large majorité cite un besoin de crédit destiné au remplacement ou à l'entretien de leur exploitation – matériel, locaux, etc. – (65 %, +7 pts)**. Viennent ensuite les investissements d'équipements – véhicules, informatique, etc. – (42 %) et les acquisitions de développement – achats, fusions d'entreprises, etc. – (26 %). Le besoin de crédits pour des investissements d'innovation – technologies, process, etc. – est en repli, cité par un dirigeant sur cinq (20 %, -8 pts).

Dans ce contexte, **près de huit dirigeants de PME sur 10 déclarent que l'instauration d'un taux réduit d'impôt sur les Sociétés en contrepartie d'une réintégration au capital de leur entreprise les inciterait à investir (78 %)**. Ce sont les dirigeants du secteur du BTP qui accueilleraient le plus favorablement l'instauration d'une telle mesure (84 %).

## **Les mesures prises par l'Union Européenne sont diversement appréciées**

Un dirigeant de PME sur cinq estime que l'Union Européenne favorise la croissance des entreprises françaises (20 %), tandis que 78 % expriment un avis opposé. Cette perception varie selon la taille des entreprises : 80 % des entreprises de moins de 50 salariés déclarent ne percevoir aucun impact positif des actions conduites par l'Union Européenne contre 69 % des entreprises comptant plus de 50 salariés.

## **75 % des dirigeants ressentent un durcissement des conditions de financement des banques**

Parmi les mesures de durcissement citées, **le financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités reste la principale difficulté, évoquée par 45 % des PME (- 5pts)**. Viennent ensuite les demandes de garanties supplémentaires qui affectent 39 % des PME (- 2pts), les demandes de cofinancements (cautions) (36 %, +4 pts), la réduction des crédits ou des facilités de trésorerie (26 %, -3 pts) et les délais d'acceptation de dossiers trop longs (21 %, -4 pts).

**Plus d'un dirigeant de PME sur trois, fait encore état d'une autolimitation dans ses investissements et dans ses demandes auprès des banques**, en raison des difficultés d'accès au crédit (cependant en léger déclin 35 %, -3 pts).

Malgré ces mesures de durcissement, l'intention d'examiner les conditions d'autres banques concurrentes est en repli (43 %, -2 pts). **Cependant, la part des patrons de PME envisageant de réexaminer leurs lignes de crédit atteint son plus bas niveau depuis la création du baromètre en 2009 (29 %, -10 pts)**.

*\*40 % de l'échantillon est concerné par les besoins de financements d'investissements*

### **Méthodologie**

- Echantillon de 401 dirigeants d'entreprises, représentatif des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
  - La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
  - Les interviews téléphoniques de ce baromètre ont eu lieu du 12 au 16 mai 2014.
- Le baromètre du financement et de l'accès au crédit des PME est réalisé par l'Ifop depuis février 2009.

### **KPMG en France**

Premier groupe français d'audit et de conseil, réalisant 894 M€ de chiffre d'affaires en 2013 et employant 8 300 personnes, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 155 pays. Les professionnels interviennent auprès des grands comptes internationaux, des ETI et groupes familiaux, des TPE et dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

[www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)  Suivez notre actualité sur Twitter !

### **CGPME**

**1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes**

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

**Forte de ses 220 fédérations professionnelles**, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

### **Contacts :**

**KPMG** : Arnaud Fraboul : 01 55 68 90 31 - [afraboul@kpmg.fr](mailto:afraboul@kpmg.fr)

**CGPME** : Soraya Djidel : 01 47 62 73 79 - [communication@cgpme.fr](mailto:communication@cgpme.fr)